

James Blunt aurait violé les lois aériennes françaises - Casablanca

Écrit par

Lundi, 28 Mai 2007 09:48 - Mis à jour Lundi, 28 Mai 2007 10:09

« James se dirigeait vers Nice où il devait rencontrer des amis. Il a ensuite changé d'avis. Il a demandé à son pilote d'aller dans une autre direction. Le pilote ne savait pas qu'il violait les lois aériennes françaises. Sur la radio de bord, il a entendu les voix d'officiers en colère qui le menaçaient de poursuites judiciaires. Le pilote a alors rattrapé son cap initial ... », a confié une source au journal londonien. Ah, ces stars, elles se croient vraiment tout permis {sidebar id=2}

[J](#)

[oomla SEO powered by JoomSEF](#)